

Mort d'une apostrophe

Autor(en): **Rivière, C.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **89 (1960)**

Heft 9

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1040332>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Mort d'une apostrophe

Le mot *grand-mère* fut longtemps écrit avec une apostrophe. A l'exception de la génération des moins de trente ans, nos lecteurs ont tous appris, à l'école primaire, à l'écrire avec cette apostrophe. L'écolier qui ignorait cette règle sans appel que « grand-père s'écrit avec un trait d'union et grand-mère avec une apostrophe » était montré du doigt et rangé parmi les cancre les plus indécorables. Cette apostrophe pourtant, depuis longtemps, hérissait les grammairiens, gens vétilleux, comme l'on sait.

Elle n'a pas de raison, disaient-ils, car elle ne remplace rien. En effet, l'adjectif *grand*, sous l'influence de la déclinaison latine, avait au féminin, en ancien français, la même forme qu'au masculin. Il en était ainsi de toute une catégorie d'adjectifs, et, en particulier, de l'adjectif *fort*. La langue a conservé, dans de vieux mots, fidèlement transmis à travers les siècles par l'usage courant sous leur forme primitive figée, la trace de cette invariabilité des adjectifs *grand* et *fort* au féminin. Peuvent en témoigner les noms des villes de Rochefort, Roquefort, Pierrefort, Villefort, Grandville (devenu Granville), Grand-Couronne (Seine-Maritime), la Grandcombe (Gard), ainsi que plusieurs noms composés ; la grand-chambre (du Parlement) ; la grand-croix (pour désigner l'insigne du grade le plus élevé d'un ordre honorifique, comme aujourd'hui, la Légion d'honneur, par exemple) ; la grand-garde (petit corps de troupe placé en avant d'un campement pour prévenir une surprise) ; la grand-mère ; la grand-messe ; la grand-rue ; la grand-route ; la grand-place ; la grand-voile ; la grand-vergue ; la grand-tante. Sous Louis XIV, les violons de la chambre du roi s'appelaient la grand-bande. Quelques expressions cristallisées subsistent aussi de cet ancien usage ; c'est ainsi que l'on dit : elle se fait fort de vous tirer d'affaire (mais il est permis maintenant de dire : elle se fait forte de . . .) ; il n'y a pas grand chose ; j'ai grand faim (mais Trissotin pouvait dire aux Femmes savantes : Pour cette grande faim qu'à mes yeux on expose . . . III, 2 ; et un personnage du Dépit amoureux pouvait déclarer : Je n'ai pas grande faim de mort ni de blessure . . . V, 1) ; j'en ai grand pitié ; j'ai eu grand peur ; à grand peine ; grand merci.

Plus tard, et surtout à partir du XII^e siècle, mais on en trouve déjà quelques exemples au XI^e siècle, en particulier dans la Chanson de Roland, les adjectifs invariables au féminin, issus de la 3^e déclinaison latine, ont été peu à peu gagnés, par analogie, par la règle commune des autres adjectifs français ; et ils ont pris un e au féminin. On observe ainsi, à travers l'évolution de la langue, une tendance continue à simplifier la grammaire par la disparition progressive des exceptions.

Au XVI^e siècle, la lutte entre l'invariabilité étymologique et le féminin analogique était terminée à l'avantage de l'*e* du féminin, par sa généralisation à toutes les classes d'adjectifs. Mais les expressions primitives, fréquemment et même quotidiennement employées dans la langue courante, n'avaient pas varié en raison de la force de l'habitude ; elles sont arrivées jusqu'à nous, nous apportant la preuve de l'usage primitif, transmis de génération en génération. Les grammairiens du XVII^e siècle, devant ces noms composés et ces expressions cristallisées, ont cru qu'un *e* final avait disparu, comme lorsqu'il y a élision (par exemple dans l'habit, l'homme, j'aime, il t'aide). Ils ont voulu rendre cette élision apparente, avec le signe même de l'élision, qui est l'apostrophe. L'Académie suivit leur erreur et remplaça cet *e* imaginaire par une apostrophe.

Les grammairiens du XIX^e siècle ont protesté. Leurs recherches étymologiques leur ont permis de montrer facilement que cet *e* n'avait jamais existé et que l'apostrophe ne se justifiait pas. Le dictionnaire de Darmesteter et Hatzfeld donne tous les noms composés à partir de grand avec un trait d'union, et toutes les expressions composées sans aucun signe de liaison (cf. p. 203). Enfin, dans l'édition de 1935 de son Dictionnaire, la huitième, l'Académie française reconnaissait son erreur, faisait amende honorable, et rétablissait l'orthographe correcte avec un trait d'union.

Les grammairiens avaient obtenu gain de cause. Ils avaient remporté, sur ce champ de bataille lilliputien, une victoire totale ; et cette pauvre apostrophe qui s'était fourvoyée là sans aucun droit a été terrassée.

La décision de l'Académie française fut heureuse.

Elle correspond plus exactement à la réalité étymologique ; elle fait cesser une exception artificielle et fait rentrer les noms composés formés avec grand dans la catégorie habituelle des noms composés qui s'écrivent avec le trait d'union ou sans aucun signe de liaison.

En conséquence, et pratiquement, les instituteurs doivent cesser d'enseigner l'orthographe grand'mère (avec une apostrophe), qui est fantaisiste. Il ne faut pas que cette apostrophe, houspillée par les grammairiens, bannie par l'Académie française, puisse trouver un refuge dans nos classes et y perpétuer une erreur séculaire. Sus donc à l'apostrophe ! Il convient d'imiter la sagesse de la docte assemblée qui a su reconnaître, avec bonne grâce, le bien-fondé des réclamations des grammairiens.

Dans les examens, on admettra aussi bien l'orthographe grand-mère (avec un trait d'union) que l'orthographe grand mère (sans signe de liaison). L'orthographe grand'mère (avec une apostrophe) pourrait se faire pénaliser, avec indulgence pourtant et avec le bénéfice des circonstances atténuantes.

Remarquons d'ailleurs que certaines de ces expressions archaïques,

lorsqu'elles s'y prêtent, peuvent se laisser gagner à leur tour par la règle moderne du féminin des adjectifs. C'est ainsi qu'on dira aussi bien aujourd'hui, et même plus souvent, la grande route que la grand-route. En beaucoup de nos villes, la Grand-Rue est devenue ou en passe de devenir la Grande Rue. Mais la grande mère aurait un sens différent de grand-mère.

L'introduction du trait d'union a permis, en même temps, une autre amélioration orthographique du mot.

L'apostrophe exigeait que l'adjectif grand fût laissé invariable quand le nom était au pluriel. Et l'on écrivait des arrière-grand'mères à côté de arrière-grands-pères.

Or, les deux principaux adjectifs en cause, grand et fort, s'ils n'avaient pas de forme spéciale au féminin, en avaient une au pluriel. Le féminin singulier s'écrivit d'abord fort au cas sujet comme au cas régime ; le féminin pluriel s'écrivait forz, au cas sujet comme au cas régime. L'étymologie exige donc un *s*. D'ailleurs, l'orthographe grand-mères au pluriel, introduit une exception dans la règle générale du pluriel des noms composés. Et il vaut mieux faire disparaître le plus possible les exceptions. Or, quand le nom composé est formé d'un adjectif et d'un nom, le pluriel est de règle pour les deux composants. Il n'y a donc pas lieu d'agir différemment pour les mots constitués comme grand-mère. Et l'on doit écrire, comme le conseille la grammaire de l'Académie : *des grands-mères, des grands-messes, des grands-tantes*. S'il y a une raison étymologique pour que l'adjectif grand ne prenne pas la marque du féminin, ni, par conséquent l'apostrophe, dans les noms composés hérités d'un lointain passé, il n'y a ni raison étymologique, ni raison logique, ni raison pratique pour qu'il se dispense de prendre la marque du pluriel dans ces mêmes expressions.

On déclare souvent que le rôle de l'Académie française est de suivre l'usage. Rien de plus fondé dans le domaine du vocabulaire ; le dictionnaire doit accueillir les vocables nouveaux, justifiés par leur utilité et confirmés par l'usage ; il marquera la disparition des termes anciens, désuets, oubliés, dont l'usage s'est détourné.

Mais ce n'est pas très exact dans le domaine de l'orthographe, où c'est l'inverse qui se produit et où généralement l'usage suit les décisions de l'Académie. Les protestations et les condamnations des grammairiens n'ont pu, en presque un siècle, modifier l'ancienne orthographe usuelle et fautive du mot grand-mère. Mais, en moins d'une ligne, c'est l'Académie qui a donné à l'apostrophe usurpatrice le coup de grâce. Sa décision a entraîné la réforme de l'orthographe du mot. Sur elle, se sont alignés les imprimeurs, les instituteurs, les examinateurs. Si nous observons, en effet, ce qui se passe dans la vie littéraire, nous constatons qu'en réalité, c'est l'Académie qui décide de l'usage orthographique. Le correcteur d'imprimerie se reporte au

Larousse qui se reporte lui-même au dictionnaire de l'Académie. Ou bien le correcteur d'imprimerie va, tout droit au Dictionnaire de l'Académie. L'écrivain qui hésite utilise les mêmes recours. Dans le passé, l'Académie a pris en matière orthographique, contre l'usage même, des initiatives destinées à le régulariser et à le simplifier. Telle fut, parmi d'autres, la réforme de 1835. Les quarante peuvent, s'ils le veulent, continuer ce lent et prudent travail séculaire de simplification de l'orthographe, si conforme au génie de l'esprit français et de la langue française.

C. RIVIÈRE.

Bibliographie

F. PICCARD : *Pages choisies des épisodes de la grande tragédie russe*. Avant-propos de M. Alfred Lombard, professeur à l'Université de Neuchâtel. Editions Victor Attinger, Neuchâtel.

Ces pages sont extraites pour la plupart d'ouvrages écrits avant la dernière guerre mondiale, elles n'en gardent pas moins une brûlante actualité.

Les révolutions ont toujours fait des victimes et les régimes totalitaires plus que tout autre.

Ceux qui parcourront ce livre seront émus par ces récits authentiques, vécus et auront pitié de tant de braves gens qui ne demandaient qu'à continuer leur besogne et qui ont vu s'abattre sur eux la persécution, la misère, la famine et l'oppression des consciences.

C. FREINET : *L'éducation du travail*. Collection des Actualités pédagogiques et psychologiques, Delachaux et Niestlé, Neuchâtel, Paris 1960, 280 pages. Prix : 12 fr.

Il s'agit de la réédition d'un ouvrage paru en 1946 et qui est depuis longtemps épuisé.

La pédagogie qu'il préconise est cependant plus que jamais à l'ordre du jour.

Toutes les pages de ce livre sont orientées vers la mise en œuvre des techniques de l'École active : moyens audio-visuels, activité, jeux.

Lorsqu'il est question d'explications pratiques, l'ouvrage fourmille d'aperçus originaux et vivants. Néanmoins, il y aura lieu parfois de débarrasser le texte d'un certain parti-pris philosophique ou politique qu'un chrétien n'est pas tenu de partager.

G. DUTILLEUL, ancien professeur au lycée Voltaire, *Cahier de géométrie dans l'espace*. Présentation du cahier et du matériel : G. Bauchet. Dessins de J. Piéplu. Editions Delachaux et Niestlé, Neuchâtel, Paris 1959.

Cet ouvrage français, destiné à la classe de 1^{re} renferme 39 planches ou le texte, succinct, vient illustrer le dessin géométrique, suivies de 8 autres, ayant trait aux droites, aux plans et aux aires, dépourvues d'explications.

Il entend fournir aux étudiants un matériel adapté qui suscite leur activité créatrice, leur esprit d'invention.

Ce cahier de M. Dutilleul qui a une longue expérience de l'enseignement, guidera les débutants, aidera les timides ou les élèves isolés et les amènera à vouloir tout seuls inventer et concevoir librement les données de la géométrie.